



Parent d'un enfant de l'union europeene refus sejour et expulsion

Par **kheus**, le **05/01/2011** à **14:20**

Bonjour,
Bonjour chers amis
je voudrais avoir votre avis sur ma situation, la voici: je suis africaine rentrée en france légalement pour un sejour de un mois en 2008, et depuis je suis sans papier et vie avec mon conjoint allemand et on est pacsé un ans plustard, nous avons un enfant de plus de 1ans, j'ai fait 2 fois une demande de titre de sejour depuis 2ans, et la prefecture m'a finalement repondu un refus et de quitter le territoire francais d'ici un mois!!
pourriez vous m'aider svp???

Par **mimi493**, le **05/01/2011** à **14:26**

Pour avoir le droit de séjour, il faudrait être conjoint d'un ressortissant de l'UE légalement établi en France (donc avec déclaration de résidence en mairie)
Le fait d'être ascendant d'un ressortissant de l'UE ne donne un droit au séjour que si vous êtes à charge de ce ressortissant.

Par **kheus**, le **05/01/2011** à **14:31**

merci de votre reponse, moi je suis pacsé avec mon conjoint depuis 2ans et notre enfant à 14 mois, j'ai déposé mon dossier avant et après la naissance du bébé, et depuis 2 semaines la reponse est defavorable, pourrais je faire un appel et comment?